

**CONVOCATION**  
**Conseil communautaire d'Annonay Rhone Agglo**

À l'attention  
des Conseillers communautaires,

Davézieux, le 26/09/2024

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Annonay Rhone Agglo qui se tiendra le :

**jeudi 03 octobre 2024 à 18H30**  
**Salle Étable - La Lombardière**

Seront abordées les délibérations suivantes :

<b>RESSOURCES</b>	<b>4</b>
1 - Assemblées - Procès verbal du Conseil Communautaire - Séance du 27 juin 2024	4
2 - Assemblées - Compte-rendu des délibérations prises en vertu de la délégation de pouvoirs au bureau communautaire - Séance du 4 juillet 2024	80
3 - Assemblées - Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs au Président	134
4 - Rapport d'activité 2023	139
5 - Finances - Budget Principal - Exercice 2024 - Décision Modificative n°1	172
6 - Finances - Budget annexe régie assainissement - exercice 2024 - Décision modificative n°1	182
7 - Finances - Budget annexe régie eau - Exercice 2024 - Décision modificative n°1	186
8 - Finances - Budget régie des transports - Exercice 2024 - Décision modificative n°1	190
9 - Finances - Autorisations de Programme (AP) - Crédits de Paiement (CP) - Exercice 2024 - Adaptation des AP/CP en cours	195
10 - Finances - Fonds de Concours 2024 - Abrogation de l'attribution de fonds de concours pour le projet d'aménagement du cimetière de la commune de Monestier	197
11 - Finances - Intégration comptable des biens immobiliers cédés par la communauté de communes du Val d'Ay selon l'acte notarié du 21 décembre 2021	200
12 - Finances - Constitution de provisions - occupation sans droit ni titre - Locaux industriels et bureaux situés Zone industrielle de Munas sur les communes d'Ardoix et Quintenas - EXXOPLAST	204
13 - Ressources Humaines - Avenant n°2 à la convention de mutualisation 2022-2025	206
<b>DÉVELOPPEMENT HUMAIN</b>	<b>214</b>
14 - Maison de la musique et des pratiques amateurs - Approbation du nouveau règlement intérieur	214
15 - Sports - Attribution de subventions aux clubs Annonay canoë kayak club, Annonay triathlon, Cercle des nageurs d'Annonay, Cercle de plongée et de descente d'Annonay, Club alpin français, Annonay	

escalade - Année 2024 225

## **AMÉNAGEMENT DURABLE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE 227**

16 - Développement économique et attractivité du territoire - Signature d'une convention d'objectifs triennale (2024-2026) avec la fédération des commerçants, artisans et professions libérales Annonay Plus 227

17 - Développement économique et attractivité du territoire - Signature d'une convention d'objectifs triennale (2024-2026) avec la fédération des commerçants et artisans Atouts Val d'Ay 235

18 - Habitat - Désignation d'un représentant au comité de pilotage du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 242

19 - Habitat - OPAH-RU 2023-2028 « cœur de ville historique, Cance, Tournon » à Annonay – Clarification des conditions de versement des aides à destination des propriétaires occupants, aux revenus modestes et très modestes 244

20 - Déchets - Présentation du rapport annuel 2023 du SYTRAD 246

21 - Déchets - Présentation du rapport public de qualité du service de gestion des déchets ménagers et assimilés 2023 321

## **EAU ET ASSAINISSEMENT 343**

22 - Eaux pluviales - Convention d'attribution d'un fonds de concours avec la commune de Davézieux pour des travaux d'eaux pluviales sur la route de Vernosc et la rue Félicien Vergier 343

23 - Eaux pluviales - Avenant N°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et fonds de concours eaux pluviales - montée des Séquoias et lieu-dit Macheloup à Saint Clair, à conclure avec la commune de Saint Clair 347

24 - Contribution à la gestion et l'entretien des eaux pluviales dans les réseaux unitaires 353

25 - Eau potable - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 357

26 - Assainissement - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 514

## **TRANSPORTS ET MOBILITÉ 671**

27 - Transports - Règlement intérieur du comité des partenaires 671

28 - Mobilités - Modification n°2 au règlement relatif à l'attribution de l'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique 680

## **QUESTIONS DIVERSES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-6 du Code général des collectivités territoriales, les communes membres, quelle que soit leur taille, qui n'ont qu'un seul conseiller communautaire dispose d'un conseiller communautaire suppléant. Le rôle du suppléant est d'assister aux réunions du conseil communautaire à la place du conseiller titulaire en cas d'empêchement temporaire de ce dernier. **Le conseiller communautaire titulaire doit informer le Président que le suppléant participera aux réunions du conseil communautaire à sa place.**

Si vous siégez en qualité de suppléant, vous ne siégerez aux réunions du Conseil qu'en cas d'empêchement du titulaire, dès lors que celui-ci en aura avisé le Président de l'Assemblée.

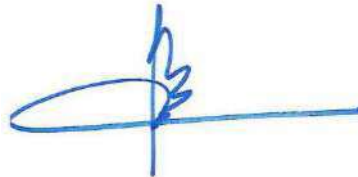
Dans l'éventualité où vous ne pourriez assister à la prochaine séance du Conseil communautaire d'Annonay Rhone Agglo, et que le cas échéant votre suppléant ne peut vous suppléer, vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Vous trouverez à cet effet en fin de dossier ou sur l'intranet un modèle de **PROCURATION** à compléter et retourner signé au service des affaires juridiques.

Par ailleurs, le dossier complet sera toujours à votre disposition sur [l'intranet](#), depuis l'arborescence suivante :

Accueil/MA VIE DANS LA COLLECTIVITÉ/Espaces des élus d'Annonay Rhône Agglo.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

**Simon PLENET,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' and 'P' followed by a horizontal line.

**Président d'Annonay Rhone Agglo**